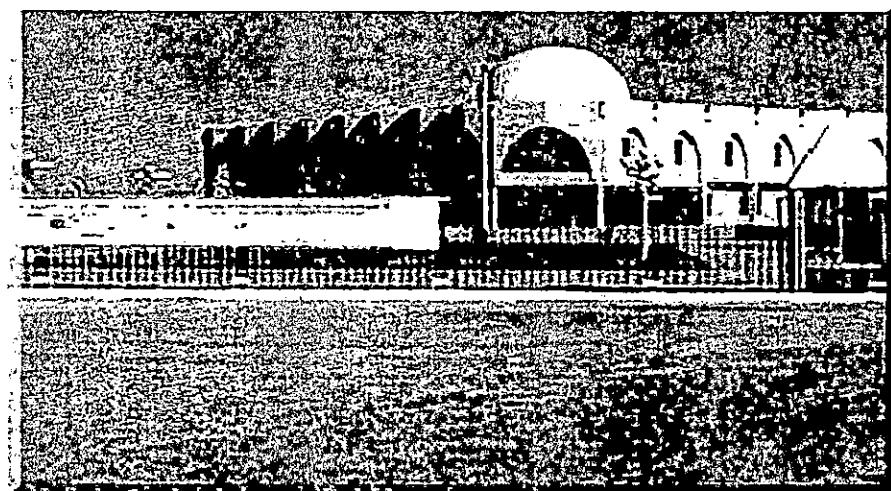


CENTRE INTERNATIONAL DES CONFERANCES C.I.C



Commissaires aux Comptes

CAMARA Mamadou Adama

A handwritten signature in black ink, appearing to read "CAMARA Mamadou Adama".

El Mourteji Ould El Wavi

A handwritten signature in black ink, appearing to read "El Mourteji Ould El Wavi".

Centre International des Conférences (C.I.C)

Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
Siège social : Avenue Moctar Ould Daddah
Nouakchott – Mauritanie

Rapport Spécial des Commissaires Aux Comptes
Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs-les actionnaires,

Selon les dispositions des articles 439, 441 et 442 du Code de Commerce, toute convention intervenant entre une société et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux ; ou une autre entreprise dont ils sont dirigeants, soit directement ou par personnes interposées, doit être soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration.

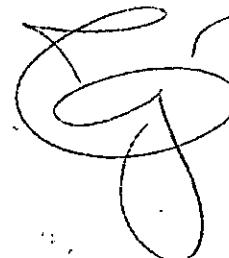
Le Président du conseil en avise le commissaire aux comptes dans un délai de 30 jours à compter de la date de conclusion.

A ce titre, nous n'avons pas été informé de l'existence de telles conventions autorisées par le conseil d'administration du Centre International des conférences (C.I.C) au cours de l'exercice 2016.

Les Commissaires aux Comptes

CAMARA Mamadou Adama

El Mourteji Ould El Wavi



Centre International des Conférences (C.I.C)

Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
Siège social : Avenue Moctar Ould Daddah
Nouakchott – Mauritanie

Rapport Général des Commissaires Aux Comptes Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission du Commissariat aux Comptes qui nous a été confiée par le Ministère des finances, nous avons procédé à l'audit légal des états financiers du Centre International des Conférences (C.I.C) pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Centre International des Conférences (C.I.C). Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers dans leur ensemble.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Au cours de notre audit des états financiers du Centre International des Conférences (C.I.C) pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, nous avons examiné les points suivants :

- Le niveau de la situation nette comptable par rapport aux exigences légales prévues à l'article 571 du Code de commerce et les informations spécifiques au sens de l'article 466 du même code ;
- Les vérifications et contrôles des comptes annuels de la période couverte par notre rapport.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises et, en conséquence, a comporté toutes les vérifications que nous avons jugées nécessaires en la circonstance.

Les travaux effectués nous conduisent aux constatations suivantes :

■ *Incertitudes*

En préalable à nos constatations détaillées sur les comptes annuels, nous attirons l'attention sur les points suivants :

⇒ A l'exception de la perte de l'exercice découlant de la part de l'insuffisance de la subvention d'exploitation à la date de clôture, le Centre International des Conférences (C.I.C) n'enregistre au passif de son bilan aucune valeur de capitaux propres (Capital, fonds de dotation, subvention d'équipement ...).

Ainsi, nous n'avons pas la certitude que la continuité de l'exploitation ne soit pas compromise si des mesures urgentes ne soient pas prises pour la régularisation de cette situation. A défaut, la tutelle du C.I.C doit prendre les décisions qui s'imposent pour régulariser cette situation ;

⇒ Le C.I.C exploite depuis sa création un capital économique, qui constitue l'essentiel de son actif réel (terrains, constructions, bâtiments, équipements...), sans que le régime sous lequel cet actif est régi ne soit défini de façon à permettre sa capitalisation convenable.

Nous pensons que cet actif doit être valorisé et immobilisé à l'actif du bilan soit par incorporation en temps que fonds de dotation soit sous forme de subvention d'équipement, soit encore par mise en concession sous un cahier de charges bien défini.

⇒ La politique commerciale du C.I.C n'est pas définie de façon à permettre de dégager un budget ressources conformément à un barème de tarification étudié et approuvé par le conseil d'administration.

Il nous semble que la budgétisation des recettes et dépenses du C.I.C continue à se comporter comme celle d'un EPA.

■ *Limitation*

Suite à l'absence de certains rapports et documents spécifiques notamment le rapport de gestion du conseil d'administration, il n'a pas été possible de vérifier l'exactitude des informations données sur le patrimoine du C.I.C, conformément aux dispositions de l'article 466 du Code de Commerce.

■ *Observations préalables à l'opinion émise*

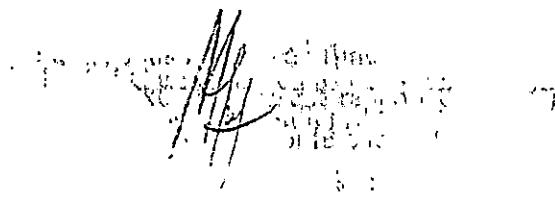
- ✓ Bien que le C.I.C exploite des immobilisations de grande valeur telles que des immeubles et des équipements, celles-ci n'ont toujours pas fait l'objet d'évaluation, le C.I.C n'a toujours pas intégré ces immobilisations dans sa comptabilité. Le non enregistrement comptable de ces immobilisations affecte de façon significative la teneur des états financiers objet de notre opinion ;
- ✓ Le C.I.C ne dispose pas de système de facturation permettant d'évaluer les produits réels de son exploitation ;
- ✓ Le C.I.C ne dispose pas de statut du personnel permettant de préserver les droits des employés tels que la grille des salaires, le mode de calcul des heures supplémentaires, le régime de retraite des employés suivant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées conformément à la norme IAS 19 aux fins de détermination de l'engagement correspondant à provisionner.

Opinion

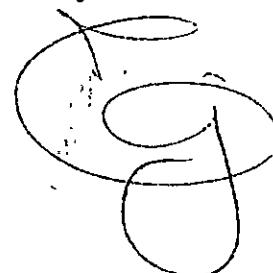
A notre avis, sous réserve de l'incidence éventuelle des points indiqués ci-dessus, les états financiers annexés au présent rapport donnent image fidèle de la situation financière du Centre International des Conférences (C.I.C) au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses opérations pour la période close à cette date.

Les Commissaires aux Comptes

CAMARA Mamadou Adama



El Mourtéji Ould El Wavi



ANNEXE 1
États Financiers au 31 décembre 2016

Centre International des Conférences (C.I.C)
Rapport général du commissaire aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2016

Centre International des Conférences

C.I.C EPIC

Etablissement Public à Caractère industriel et commercial

Siège social: Nouakchott - Mauritanie

Bilan Actif au 31 décembre 2016

<i>Désignation</i>	<i>Notes</i>	<i>Actif (Montant Exprimé en Mro)</i>			<i>au 31 décembre 2015</i>	
		<i>au 31 décembre 2016</i>		<i>Montant Net</i>		
		<i>Brut</i>	<i>Amortissements et Provisions</i>			
ACTIF IMMOBILISE						
Frais et valeurs incorporelles immobilisés	A1	620 000	343 067	276 933	400 933	
Frais immobilisés						
Logiciels		620 000	343 067	276 933	400 933	
Immobilisations corporelles	A2	17 010 000	2 821 611	14 188 389	2 981 800	
Terrains		-				
Aménagement de terrain		-				
Constructions		-				
Installation, agencement constructions		14 100 000	1 793 778	12 306 222	1 575 000	
Matériel d'exploitation		1 990 000	669 800	1 320 200	726 000	
Matériel de transport		-				
Matériel de bureaux et informatique		920 000	358 033	561 967	680 800	
Mobilier de bureaux et de logements		-				
Immobilisations en cours		-				
Immobilisations financières		-				
Prets et autres créances à long terme		-				
Dépôts et cautionnements		-				
Participations		-				
Total Actif Immobilisé		17 630 000	3 164 678	14 465 322	3 382 733	
ACTIF CIRCULANT						
Valeurs d'exploitation		-				
Matières consommables		-				
Stocks		-				
Valeurs réalisables à court terme	A3	686 800	-	686 800	1 213 730	
Fournisseurs débiteurs		-			231 000	
Clients et comptes rattachés		-				
Personnel et comptes rattachés		600 000	-	600 000	895 930	
Autres créances (Etat, organismes sociaux)		86 800	-	86 800	86 800	
Associés, comptes courants, groupe		-				
Débiteurs divers		-				
Valeurs disponibles	A4	68 292	-	68 292	2 838 292	
Banques		-				
Caisse		68 292	-	68 292	2 838 292	
Total Actif Circulant		755 092	0	755 092	4 052 022	
COMPTE DE REGULARISATION						
Charges constatées d'avance		-			0	
Differences de conversion		-			0	
Comptes d'attente à régulariser		-			0	
Total Comptes de Régularisation		0		0	0	
Total Actifs		18 385 092	3 164 678	15 220 414	7 434 755	
Engagements reçus						

**Centre International des Conférences
C.I.C EPIC**

Etablissement Public à Caractère industriel et commercial
Siège social: Nouakchott - Mauritanie

Bilan Passif au 31 décembre 2016

Désignation	Passif (Exprimé en MRO)		
	Notes	au 31 décembre 2016	au 31 décembre 2015
		Montant Net	Montant Net
Capitaux à Long et Moyen Terme			
<i>Capital</i>		0	0
Capital Social		-	-
<i>Réserves</i>		0	0
Réserve légale		-	-
<i>Report à nouveau</i>		-89 851 387	-56 063 451
Report à nouveau		-89 851 387	-56 063 451
<i>Résultat en instance d'affectation</i>		-96 128 158	-33 787 936
Résultat en instance d'affectation 2016		-96 128 158	-33 787 936
Situation nette		185 979 544	-89 851 387
 Subvention d'équipement			
Quot part de subvention inscrites		-	0
Emprunts et dettes assimilées		-	-
Total Capitaux à LMT	P1	-185 979 544	-89 851 387
 Capitaux à Court terme			
Fournisseurs et comptes rattachés		4 569 104	-
Clients créateurs		-	-
Personnel et comptes rattachés		18 583 340	-
Etat et autres collectivités publiques		26 906 285	23 301 221
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		6 231 614	5 332 616
Créditeurs divers		-	-
Emprunts à court terme		-	-
Concours bancaires courants		144 909 615	68 652 305
Total Capitaux à Court terme		201 199 958	97 286 142
 Comptes de Régularisation			
Charge à payer		-	-
Produits constatés d'avance		-	-
Défauts de conversion		-	-
Comptes d'attente et à régulariser		-	-
Total Comptes de Régularisation		0	0
 TOTAL PASSIF		15 220 414	7 434 755
 Engagements donnés			

Centre International des Conférences

C.I.C EPIC

Etablissement Public à Caractère industriel et commercial

Siège social: Nouakchott - Mauritanie

Tableau des résultats du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

Elément	Désignation	Débit			Désignation	Crédit			Note
		Exploitation	Hors Exploit°	Total		Exploitation	Hors Exploit°	Total	
Valeur ajoutée	Achats et variations	31 921 000	-	31 921 000	Production vendue	-	-	-	R1
	Achats de sous-traitance	-	-	-	Prestations de scs	-	-	-	
	Achats non stockés	-	-	-	Variation de stockés	-	-	-	
	Charges externes liées à l'investissement	28 988 000	-	28 988 000					
	Charges externes liées à l'activité	16 542 104	-	16 542 104					
Total	-77 451 104	-	0	-77 451 104	0	0	0	0	R2
Résultat d'exploitation et hors exploitation	Charges et pertes diverses	-	-	-	Pdts et profits divers	-	-	-	R3
	Frais de personnel	79 595 442	-	79 595 442	Quote-part Sub. Equip.	-	-	-	
	Impôts et taxes	-	-	-	Sub. d'exp. et d'équil.	62 835 800	-	62 835 800	
	Charges financières	-	-	-	Produits financiers	-	-	-	
	Dot° aux amort. et prov	1 917 411	-	1 917 411	Reprises/ amor. et prov.	-	-	-	
Total	-96 128 158	-	0	-81 512 854	62 835 800	0	0	62 835 800	
Résultat d'activité des cessions d'élément d'actif	Moins-value de cessions	-	-	0	Plus-value de cessions	-	-	-	
	Engagement de réinvestir	-	-	0	Plus-values à réinvestir	-	-	-	
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	
Résultat avant impôt									
Total	-96 128 158	-	0	-					R4
Résultat net de la période	Impôt sur le résultat (IMF)	-	-	-					
	Impôt sur le résultat (BIC)	-	-	-					
Total	-96 128 158	-	0	-					R5

ANNEXE 2

Principes et méthodes applicables

1 Présentation sommaire du C.I.C

Haut lieu de rencontres nationales et internationales à Nouakchott, le Centre International des Conférences (C.I.C), dénommé à sa création Palais des Congrès, est, au vu du décret N° 2013-049 en date du 03 avril 2013, un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial placé sous la tutelle du Ministère Secrétariat Général de la Présidence de la République, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Sa vocation est de mettre à la disposition des institutions publiques nationales et internationales, ainsi que les organisations privées ou de la société civile, un espace approprié pour la tenue de conférences, réunions, colloques ou séminaires. Le C.I.C dispose à cet effet de salles polyvalentes équipées de matériels de sonorisation, de projection et de traduction simultanée.

Le C.I.C assure parallèlement, par le biais de traiteurs agréés, des services de restauration ou de collations au profit des utilisateurs.

De sa création à nos jours, le C.I.C, qui a acquis une bonne expérience en matière d'organisation, a abrité plusieurs sommets et conférences de haut niveau parmi lesquels, des sommets internationaux, des rencontres de Chefs d'Etats et des réunions ministérielles.

Le conseil d'administration est composé d'un président et de 7 membres représentant les structures suivantes :

- Présidence de la république ;
- Ministère des affaires étrangères et de la coopération ;
- Ministère de la défense nationale ;
- Ministère des affaires économiques et du développement ;
- Ministère des Finances ;
- Ministère de l'Habitat, de l'Urbanismes et de l'aménagement territorial
- Ministère du Commerce, de l'industrie, de l'Artisanat et Tourisme.

2 Principes et méthodes comptables

2.1 Application des principes dans le temps

■ Permanence des méthodes

Les méthodes décrites ci-après sont appliquées de manière constante depuis la création de la société.

Les états financiers du C.I.C sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables en Mauritanie. Les états financiers au 31 décembre 2016 sont établis suivant des principes et méthodes comptables identiques à ceux retenus par le centre au 31 décembre 2015.

L'élaboration des comptes en application des normes IFRS repose sur des hypothèses et estimations déterminées par la Direction pour calculer la valeur des actifs et des passifs à la date de clôture du bilan et celle des produits et charges de la période.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances actuelles et qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

L'activité du centre n'est pas soumise à une saisonnalité de nature à affecter de manière sensible la compréhension des états financiers.

■ Comparabilité des comptes

A l'exception des résultats hors exploitation et des charges d'imposition sur les résultats, analysés et commentés ci-après, les données financières sont pleinement comparables d'un exercice à l'autre.

2.2 Principes comptables

En application des règlements du Plan Comptable Mauritanien, Les principales méthodes appliquées par le C.I.C sont les suivantes :

■ Immobilisations incorporelles

Le CIC immobilise en actifs incorporels les logiciels et formations y afférentes, pour leur coût historique. Ces actifs sont amortis sur une durée de cinq ans conformément à la réglementation en vigueur.

■ *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées par principe à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Elles sont constituées de biens meubles et immeubles destinés à servir durablement l'exploitation de l'entreprise.

La société procède à un amortissement linéaire de ses immobilisations corporelles selon les durées suivantes, à compter de leur mise en service :

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Immeuble	20 ans
Matériel d'exploitation	10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériels de bureaux et informatiques	10 ans
Autres matériels et mobiliers	10 ans

■ *Immobilisations financières*

Ces immobilisations sont évaluées à leur coût historique. Si la valeur vénale de ces actifs devenait inférieure à leur valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée.

■ *Stocks*

Les stocks sont constitués des matériaux, du carburant, des lubrifiants et fournitures diverses.

Les stocks de produits sont évalués à leur coût historique, incluant des frais d'approche et de transport.

A la fin du mois, on procède à l'inventaire physique de tous les produits en stock, rapproche le stock comptable au stock physique et transmet le rapport à la direction qui, après appréciation, le remet au service de comptabilité pour traitement.

■ *Avances et acomptes aux fournisseurs*

Le montant des avances et acomptes versés aux fournisseurs correspond aux dépôts de garantie demandés par les fournisseurs et aux sommes que

l'établissement doit bloquer pour obtenir soit des crédits documentaires pour l'importation soit des transferts en devises.

■ *Créances clients et rattachés*

Les créances des clients privés et celles de l'État et sociétés publiques sont réglées par chèque ou virement à la date de leurs échéances convenues. A défaut, les créances dont l'ancienneté dépasse un an sont provisionnées suivant un indice d'appréciation de leur recouvrement. Les créances sur des clients inconnus ou sans références sont dépréciées en totalité.

■ *Comptes de régularisation*

Ces comptes incluent pour l'essentiel des charges constatées d'avance habituelles (assurances, loyers...). Ils incluent aussi les charges d'électricité, d'eau et de téléphone dont les factures ne sont pas parvenues à la clôture.

■ *Disponibilités*

Le montant figurant en disponibilités est représentatif de sommes disponibles à tout moment dans les banques, le trésor public ou dans les caisses de l'établissement. Les sommes éventuellement bloquées dans le cadre de garanties de paiement fournisseurs sont virées vers les postes de fournisseurs débiteurs.

■ *Dettes à long terme*

Les dettes souscrites sont soumises au risque de change en cas de dépréciation de la monnaie nationale. Elles sont évaluées au cours de clôture en fin d'année, la contrepartie étant enregistrée dans les charges financières.

■ *Clients créiteurs*

Ces clients créiteurs sont représentatifs des paiements reçus des clients au titre des consommations. Lorsque les factures sont arrêtées définitivement ces sommes sont déduites du montant facturé.

■ *Fournisseurs et comptes rattachés*

Les dettes fournisseurs éventuelles sont enregistrées au cours de change applicable au moment de l'achat. La différence de change éventuellement constatée au moment du paiement est enregistrée en charges financières.

Les achats livrés non encore facturés identifiés par le système informatique ou communiqués par les services acheteurs sont provisionnés sous forme de factures à recevoir.

■ *Personnel et comptes rattachés*

Les congés à payer sont provisionnés dans les comptes en application des règles applicables en Mauritanie.

L'intéressement des salariés et des dirigeants n'est pas provisionné. Il est décidé souverainement par l'assemblée qui les prélève sur le résultat à affecter.

■ *Résultat hors exploitation*

Le résultat hors exploitation reprend pour l'essentiel les éléments de résultats relatifs à des exercices antérieurs et les reprises de provisions constituées dans le passé.

■ *Comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices*

Le C.I.C enregistre l'IMF qui représente 2,5% du chiffre d'affaires. En fin d'exercice, La charge finale d'impôts est enregistrée sur les bénéfices selon la méthode de l'impôt exigible.

ANNEXE 3

Notes aux États Financiers

3 Notes aux états financiers

A. Actif

Les états financiers reflètent les missions du CIC pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016. Ils sont établis en ouguiyas (MRO).

A1 Frais et valeurs incorporelles immobilisés

Les frais et valeurs incorporels immobilisés n'ont pas fait l'objet d'acquisitions nouvelles durant l'exercice et elles se présentent comme suit :

Désignation	2016 31-décembre	2015 31-décembre
Logiciel	620 000	620 000
Total brut	620 000	620 000
Amortissements	343 067	219 067
Total net	276 933	400 933

A2 Immobilisations corporelles

La situation des immobilisations corporelles au 31 décembre 2016 se présente comme suit :

Désignation	2016 31-décembre	2015 31-décembre
Agencements et aménagement des constru	14 000 000	2000 000
Instal. techn., mat. et out.	920 000	920 000
Matériel d'exploitation	1 990 000	1 090 000
Total brut	17 010 000	4 010 000
Amortissements	2 821 611	1 028 200
Total net	14 188 389	2 981 800

A3 Valeurs réalisables à CT

Le solde de ce poste se présente au 31 décembre 2016 comme suit :

Désignation	2016 31-décembre	2015 31-décembre
Fournisseurs débiteurs	231 000	
Personnel et comptes rattachés	895 930	
Autres créances (État, organismes sociaux)	86 800	
Total	686 800	1 213 730

A4 Valeurs disponibles

Le solde de ce poste se présente au 31 décembre 2016 comme suit :

Désignation	2016 31-décembre	2015 31-décembre
Caisse	682 921	2 838 292
Total	682 921	2 838 292

P. Passif

P1 Capitaux propres

Les capitaux propres au 31 décembre 2016 enregistrent un Report à nouveau débiteur de 89 851 387 MRO, et un résultat en instance d'affectation déficitaire de 96 128 158 MRO.

P2 Dettes à Court Terme

Cette rubrique du passif englobe : Fournisseurs, l'État et autres collectivités locales et la sécurité social et autres organismes sociaux dont les soldes respectifs se présente au 31 décembre 2016 comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Fournisseurs et comptes rattachés	145 691 044	0
Personnel et comptes rattachés	18 583 340	0
État et autres collectivité publique	26 906 285	23 301 221
Sécurité social et autres organismes sociaux	62 316 614	5 332 616
Total	145 690 343	28 633 837

P3 Concours bancaires

Le solde de ce poste est constitué des seules avances du Trésor publics présente comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Trésor public (concours bancaires)	68 652 305	68 652 305
Total	68 652 305	68 652 305

Centre International des Conférences (CIC)
DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE
BUDGET DE FONCTIONNEMENT PREVISIONNEL 2016

	BUDGET 2016	Prévisions
Fournitures non stockables		
Eau et énergie		66 790 000
Carburant et lubrifiant	2 880 000	
Fournitures et matériaux d'entretien	12 000 000	
Petit outillage	9 000 000	
Produits d'entretien	36 000 000	
Fournitures de bureau administratives	4 800 000	
Vêtements de travail	2 110 000	
Charges externes liées à l'investissement	27 950 000	
locations et charges locatives	600 000	
Travaux d'entretien et de réparation MBI	1 800 000	
Travaux d'entretien et de réparation constructions	24 000 000	
Travaux d'entretien et de réparation véhicules	0	
Assurances transport	0	
Etudes et recherches	800 000	
Documentation générale et technique	250 000	
Frais de séminaires et colloques	500 000	
Charges externes liées à l'activité	17 690 000	
Voyages et déplacements	2 500 000	
Missions	3 250 000	
Réceptions	0	
Frais postaux et télécommunications	1 440 000	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6 500 000	
Frais de publicité, propagandes, publications d'information	0	
Frais de tenue de compte	0	
Charges diverses.	4 000 000	
Charges et pertes diverses	4 060 000	
Jetons de présence	4 060 000	
Dons et pourboires accordés	0	
Amandes pénales	0	
Autres charges (Cotisations syndicales)	0	
Frais du personnel	106 579 655	
Rémunération du personnel	80 518 128	
Main d'œuvre occasionnelle	0	
Heures supplémentaires	8 051 813	
Congés payés	0	
Primes et gratifications	0	
Indemnités de préavis & de licenciements	5 032 383	
Charges sociales et de prévoyance	12 977 331	
Versements aux œuvres sociales	0	
Frais de recyclage et de formation professionnelle	0	
Avantages en nature	0	
Impôts et taxes	8 499 036	
Impôts et taxes	7 967 616	
Taxe sur les véhicules à moteur	0	
Taxe d'apprentissage	531 420	
Droit d'enregistrement & timbres	0	
Pénalités et amendes fiscales	0	
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENTS	231 568 690	

	Recettes directes et subventions	Prévisions 2017
Subventions demandées		201 568 690
Recettes propres (Locations des Salles)		30 000 000
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENTS	231 568 690	